

ÉDITORIAL

Après notre Bulletin spécial vingt ans (n° 21), voici un autre numéro spécial. Il est dédié à nos amis suisses de Rue de l'avenir pour annoncer leur vingt-cinquième journée d'étude qui aura lieu à Chambéry, une première qui sort des frontières pour s'intéresser à ce qui se passe en France. Nous appelons tous ceux qui se sentent concernés par le sujet, élus, techniciens et responsables associatifs, à se joindre à nous.

Que les Suisses trouvent chez nous des exemples à suivre, Chambéry, la ville qui donne la priorité aux piétons, il y a de quoi surprendre et se réjouir.

Souvenons-nous de leur vingt-et-unième journée sur le thème : zones de rencontre, trois ans d'expérience... En France, nous en sommes à espérer leur création et tout reste à faire pour les faire connaître !

La veille, nous vous invitons à passer l'après-midi à Grenoble, ville de tradition associative, où le tramway sera la vedette.

Dates à retenir : 25 et 26 septembre 2008

L'année 2008 a été riche en événements. Les nouvelles équipes municipales se mettent à l'ouvrage. Bon vent à tous ceux, toutes celles qui s'investissent dans ce travail avec la volonté politique de faire bouger les choses et qui veulent agir pour « une ville plus sûre et plus agréable à vivre ». Bon vent donc pour les élus mais aussi pour les correspondants locaux de Rue de l'avenir qui vont les rencontrer.

À cette occasion, nous saluons notre Président, Jean-Paul Camberlin, nouvellement élu conseiller municipal à Rouen qui a dû se

démettre de ses fonctions de président qu'il a assumées depuis trois ans. Nous rendons hommage à ses qualités humaines, à sa rigueur et à sa vision globale de la problématique des déplacements et des enjeux environnementaux. Il reste bien sûr parmi nous et continuera de jouer son rôle de correspondant local pour sa région. Une assemblée générale est prévue à la rentrée pour élire un nouveau président.

Dans notre Bulletin n° 23, le suivant, nous donnerons la parole à Mireille Ferri, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France qui nous parlera de densité et du Paris de demain. Christian Collin prendra du recul pour regarder de plus près le fonctionnement des collectivités locales et la prise de décision. Armelle Poidevin nous fera partager son enthousiasme sur les zones de rencontre qu'elle a vues en Suisse. Gilbert Leutier vous parlera de ce qu'il a vu et vécu dans plusieurs villes italiennes où la pratique du vélo est une des plus fortes en Europe et il vous dira pourquoi. Il rendra compte également de la journée du 31 mai à Salon-de-Provence où des représentants des collectivités et d'association s'étaient réunis. De mon côté, je reprendrai le thème de l'aménagement du territoire pour parler de la croissance rapide des régions-phares comme l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et la Provence.

Enfin nous reviendrons sur le Code de la rue puisqu'au terme du travail effectué par le Comité Technique et sauf incident de dernière heure, les modifications proposées au Code de la route devraient être rendues officielles à l'automne.

Bonnes vacances !

Jacques HENNEBERT

SOMMAIRE

« Chambéry, la ville qui a donné priorité aux piétons »	2
Programme - 25 et 26 septembre 2008	3

« Chambéry, la ville qui a donné la priorité aux piétons »

La 25^e Journée *Rue de l'Avenir* sera hors du commun. Organisée conjointement par Rue de l'Avenir Suisse et Rue de l'Avenir France, elle se tiendra à Chambéry le vendredi 26 septembre 2008, avec une pré-Journée à Grenoble le jeudi 25 septembre.

La découverte de Chambéry sera sûrement une surprise pour les visiteurs qui ne connaissent pas le concept de priorité piétonne à l'échelle d'une ville. En effet, de très nombreuses traversées, les carrefours ainsi que plusieurs giratoires importants sont à priorité piétonne.

Chambéry, tout au moins dans sa partie la plus centrale, n'offre aux véhicules que de rares rues à 50 km/h. Tout le cœur de la ville est en effet une vaste zone 30, la vieille ville est piétonne. Cette politique volontariste a commencé il y a trente ans, elle n'a pas changé et a survécu aux changements politiques. Il faut dire que la qualité de vie est en hausse et le nombre d'accidents en forte baisse - ils ont été divisés par dix.

Zones de rencontre et zones à priorité piétonne. Pour les Suisses, ce sera un peu un retour aux sources puisque, depuis vingt ans, nous avons déjà organisé plusieurs visites à Chambéry, en particulier une visite pour les personnes qui testaient la zone de rencontre de Berthoud (BE), à la fin des années 1990, avant son introduction en Suisse. Les techniciens de la ville de Berthoud et du Canton de Berne ont alors pu constater que le principe de la future zone de rencontre fonctionnait déjà à Chambéry et lever ainsi les dernières réticences.

Ces deux jours seront l'occasion de faire le point sur les zones de rencontre qui ont fait des émules en Europe. En effet, introduites avec succès en Suisse en 2002, en Belgique en 2004 et en France en 2008, les zones de rencontre ont démontré que le concept du 20 km/h associé à la priorité piétonne répondait à un besoin. On différencie différents types de zones de rencontre : devant les gares, dans des secteurs commerçants, à des carrefours très fréquentés, dans des quartiers nouveaux ou encore dans l'ensemble d'une vieille ville. Les zones de rencontre dans les quartiers résidentiels sont par contre connues dans de nombreux pays d'Europe.

Chambéry, une agglomération qui donne aussi la priorité aux cyclistes

Cette journée sera l'occasion de faire connaître la politique de Chambéry métropole en faveur de la

mobilité douce, la « station vélos » à la gare, la promotion des déplacements cyclistes et du Pédibus avec la réalisation de plans de déplacements scolaires et le nouveau concept « relais vélo » qui permet aux résidents des hauteurs de venir en ville en faisant la première partie de leur trajet en voiture et la suite avec le vélo, qu'ils récupéreront au « relais vélo ».

Nous ferons également le point sur les projets innovants de zones 30 en France comme à Nantes où la voirie est passée de huit à deux voies, ou à Lyon, qui compte la plus grande zone 30 de France avec 68 km de rues à 30 km/h.

N'hésitez à nous rejoindre en Isère et en Savoie, vous ne le regretterez pas !

Alain ROUILLER

Grenoble : reconquête de la ville grâce au tram

Cette visite d'une demi-journée sera l'occasion de voir les aménagements de mobilité douce liés à la réintroduction du tram, notamment les nouveaux boulevards.

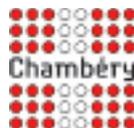
Sous la conduite de Jacques Hennebert de Rue de l'Avenir France et de l'ADTC (Association pour le développement des transports publics et de la mobilité douce), nous verrons des nouveaux aménagements pour les piétons et les cyclistes, dont Metrovélo (consigne et location de vélos). Nous rencontrerons des techniciens d'Alpes - Grenoble Métropole et de la Ville de Grenoble à la Maison de l'environnement.

A. R.

Grenoble fait partie - avec Strasbourg - des pionniers en matière de reconquête de l'écomobilité et des espaces dévolus à la mobilité douce dans les villes françaises. Photo : ADTC.



NUMÉRO SPÉCIAL



Programme organisation conjointe : Rue de l'Avenir Suisse et Rue de l'Avenir France 25 et 26 septembre 2008

Heure	Activités
8 h 30	Départ du bus à Genève.
10 h 00	Accueil à la gare de Chambéry. Pour les Français rendez-vous devant la « station-vélos » de la gare de Chambéry dès 9 h 45.
	Visites : <ul style="list-style-type: none"> • Mini-gare à vélos (vélo-station) et aménagements cyclistes. • Carrefours et giratoires à priorité piétonne. • « Zones de traversée libre » sans passages piétons et aménagements piétons. • Zones 30 et « zones à priorité piétonne ». • Visite à vélo des aménagements en faveur des cyclistes (en option).
12 h 30	Hôtel de ville, salle des Délibérations (nombre de places limité) <ul style="list-style-type: none"> • Salutations des autorités de Chambéry Buffet
13 h 30	Exposés : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Zones à priorité piétonne, de Chambéry à la zone de rencontre</i> : Dominique von der Mühl, <i>École Polytechnique Fédérale</i>, Lausanne. • <i>Chambéry, 30 ans après : priorité aux piétons et diminution importante du nombre d'accidents</i> : Jean Rauber, Directeur des Services Techniques de Chambéry. • <i>Les zones 30 en France, projets innovants</i> : Catia Rennesson, <i>CERTU</i>, Lyon. • <i>Politique de l'agglomération de Chambéry métropole en faveur de la mobilité douce</i> : Chambéry métropole. • <i>Plans de déplacement scolaire : 1) à Chambéry : agence écomobilité, Chambéry ; 2) exemples dans divers pays</i> : Gaël Cochand, Conseiller <i>Rue de l'Avenir</i>, Lausanne.
	<ul style="list-style-type: none"> • Conclusion : Grand témoin, Hubert Peigne, responsable du programme « <i>Voirie pour tous</i> » et coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, Paris.
17 h 00	Fin de la journée.
17 h 30	Retour en autocar.
19 h 00	Arrivée à Genève Cornavin.

Programme de la pré-journée - 25 septembre 2008 (après-midi)

Heure	Activités
10 h 17	Départ en train de Genève - Arrivée Grenoble 12 h 32.
12 h 30	Rendez-vous sur le parvis de la gare de Grenoble.
	Repas
	Activités : <ul style="list-style-type: none"> • Visite d'aménagements récents de modération de la circulation et de réalisations pour les piétons et les cyclistes, en particulier ceux induits par la réintroduction du tram, comme les nouveaux boulevards, sous la conduite de <i>Rue de l'Avenir France</i> et de l'<i>ADTC (Association grenobloise pour le développement des transports publics, des aménagements cyclistes et piétons)</i>. • Rencontre avec des techniciens de Grenoble et d'<i>Alpes Grenoble Métropole</i> à la <i>Maison de l'environnement</i>. • Soirée libre ou repas en commun à frais partagés, nuitée à Chambéry.

Coût

Suisse : un jour : Fr. 210.- (abonnés RdA CH Fr 180.-) y compris buffet, transport en autocar aller/retour et documentation ; deux jours : Fr 300.- (Fr 270.-) y compris repas à Grenoble et retour en autocar depuis Chambéry. Train pour l'aller et hôtel non compris.

France : un jour : € 100.- y compris buffet et documentation ; deux jours : € 150.- y compris repas à Grenoble. Train et hôtel non compris.

Inscriptions : par courrier, courriel ou Internet sur www.rue-avenir.ch **jusqu'au 26 août 2008**.

Paiement : Suisse : par BV (une facture sera envoyée). France : par chèque au nom de Rue de l'Avenir, 34, rue de l'Église, F-75015 Paris.

Organisation : *Rue de l'Avenir Suisse* et *Rue de l'Avenir France* avec le soutien de l'*OFROU* Office fédéral des routes (cellule mobilité douce) et l'appui de la Ville de Chambéry et de *Chambéry métropole*.



Rue de l'Avenir Suisse (RdA) est un groupe-conseil indépendant, actif en Suisse romande, au service des communes, des professionnels, des associations de parents et des groupes d'habitants. Créé en 1981, *Rue de l'Avenir Suisse* comprend aujourd'hui l'ATE (*Association transports et environnement*), *Mobilité piétonne (Association suisse des piétons)*, *PRO VELO (Association pour les cyclistes au quotidien)*, *Pro Juventute*, *Pro Senectute* et « *La Rue* » (groupe de travail de l'EPFL). *RdA CH* publie un bulletin d'information et organise chaque année une journée d'étude, ainsi que des visites pour les communes. Il dispose aussi de conseillers régionaux. Des audits piétons et des diagnostics sécurité concernant le chemin de l'école ou les personnes à mobilité réduite peuvent être réalisés sur mandat.

L'action de *RdA CH* a pour but de favoriser l'écomobilité, d'améliorer la sécurité des usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées et/ou handicapées) et de soutenir un urbanisme de proximité. Sa spécificité provient de ses connaissances et compétences techniques. Des groupements semblables ont été créés sur le même modèle, il y a vingt ans en France (*Rue de l'Avenir France*) et en Suisse italienne (*GMT Gruppo per la moderazione del traffico*).

Contact :
Rue de l'Avenir
2322 Le Crêt-du-Loche

Tél. et fax 0041 (0) 32 724 32 82
secretariat@rue-avenir.ch

Conseils 0041 (0) 22 777 10 02
communication@rue-avenir.ch
www.rue-avenir.ch



Le *Réseau RUES*, réseau francophone pour une mobilité urbaine conviviale et sûre, comprend des associations et organismes de Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse romande : *CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions* du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables), à Lyon, l'*IBSR (Institut belge de sécurité routière)*, l'Université de Liège, la Sécurité routière du Luxembourg, la *Coalition québécoise sur la problématique du poids*, la Direction de la sécurité en transport du Ministère des transports du Québec, Québec. Ainsi que *Rue de l'Avenir France* et *Suisse*. Après Lyon et Bruxelles, le *Réseau RUES* s'est réuni à Berne dans les locaux de l'ATE, les 24 et 25 avril 2008, cela a été l'occasion de visiter les aménagements novateurs du canton de Berne à Bienne, Köniz et en ville de Berne (photo ci-dessous). La quatrième réunion annuelle du *Réseau RUES* est prévue au printemps 2009 au Luxembourg. Le secrétariat électronique est assuré par l'ATE et *RdA CH*.

Contact :
reseau.rues@mac.com
Tél. 0041 22 777 10 02



Les membres du *Réseau RUES* ont visité avec grand intérêt les « zones de rencontre à la demande » de la ville de Berne.



Depuis 1987, date de sa création, la « *Rue de l'Avenir France* » a pour objectif de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre.

La « *Rue de l'Avenir France* » est une force de propositions et d'expertises, qui travaille en réseau aux niveaux local et national.

Au niveau local, son rôle est de chercher avec ses partenaires habituels (techniciens, associations, élus) comment aménager l'espace public tout en prenant en compte les demandes des usagers et de mener des actions pédagogiques. Au niveau national, elle intervient pour faire évoluer le code de la route en faveur de la mobilité durable. Elle milite pour l'introduction en France du « code de la rue », sur le modèle belge.

Un réseau de correspondants locaux permet la diffusion sur le terrain et la remontée d'informations. Un bulletin d'information périodique est diffusé aux adhérents et auprès des pouvoirs publics.

Contact :
Rue de l'Avenir
34 rue de l'Église
75015 Paris
Tél. : 01 45 57 12 20
infos@ruedelavenir.com
www.ruedelavenir.com

Dernière brochure publiée par *Rue de l'Avenir France*, téléchargeable sur son site.

